Entre



La Jeune Chambre Economique de Suisse representée par son Président en exercice M. Charles DUCROT



et

La Jeune Chambre Economique de Monaco representée par son Président en exercice Mme Joumana Yammine MOYNE

Il est conclut ce jour un accord de jumelage et de coopération internationale visant a renforcer et développer :

- l'amitié liant les deux ONM depuis plusieurs années et l'échange de compétences
- des interêts économiques et commerciaux communs aux membres des deux ONM
 - le soutien aux projets internationaux menés par les deux ONM

Fait a Copenhague

lors du 58ème Congrès Mondial de la Jeune Chambre Internationale

M. Charles DUCROT

Mme Joumana Yammine MOYNE

PN Jeune Chambre Suisse

PN Jeune Chambre Monaco